

Liberté – Egalité – Fraternité
République Française

Département de l'Aveyron
MAIRIE DE MONTJAUX



Compte rendu de la réunion du vendredi 10 juillet 2020

Le Président ouvre la séance à 20h40.

Présents : 11

Le secrétaire de séance est nommé : Delphine COMAYRAS

1. Approbation du Conseil Municipal du 26 juin 2020

2. Election des délégués aux élections sénatoriales

Ont été élus :

- Délégué : Colette LEMBERT
- Délégué adjoint 1 : Richard SARRAU
- Délégué adjoint 2 : Philippe CAVALIER
- Délégué adjoint 3 : Alexi CARRIERE

3. Vote des budgets

- Commune

Après une étude détaillée, le Budget Général M14 présente une section fonctionnement équilibrée en recettes et dépenses à la somme de 414 263,86 € et une section investissement équilibrée en recettes et dépenses à la somme de 441 899,37 €.

Après en avoir délibéré, le budget général est adopté à l'unanimité.

- Assainissement

Après une étude détaillée le Budget Eau et Assainissement présente une section d'exploitation, équilibrée en recettes et dépenses à la somme de 49 584 € et une section investissement équilibrée en recettes et dépenses à la somme de 770 628,69 €.

Après en avoir délibéré, le budget de l'Eau et de l'Assainissement est adopté à l'unanimité.

- Caisse des écoles

Après une étude détaillée le Budget de la Caisse des Ecoles présente une section de fonctionnement équilibrée en recettes et dépenses à la somme de 5 721,56 €.

Après en avoir délibéré, le budget de la Caisse des Ecoles est adopté à l'unanimité.

4. Projet de délibération du PLUI

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de donner un avis favorable au projet de PLUI arrêté le 12 mars 2020 par la communauté de communes Muse et Rases du Tarn.

5. Désignation des délégués au CNAS (Comité National d'Action Sociale)

Adresse postale : Immeuble Ulysse Causse, 12490 MONTJAUX

Téléphone : 05 65 62 53 61 __ Courriel : mairie.montjoux@wanadoo.fr __ Site internet : www.montjoux.fr

Liberté - Egalité - Fraternité

République Française

Colette LEMBERT a été désignée déléguée au CNAS.

6. Aménagement des aires de jeux

A Montjoux : les structures dangereuses seront supprimées, le grillage sera changé. Une étude va être engagée afin de savoir comment réaménager cette aire de jeux : déplacer certains jeux, ajouter un ou plusieurs jeux.

A Candas : recherche d'un lieu où une aire de jeux pourrait être aménagée.

QUESTIONS DIVERSES :

Comptes rendus de réunions

- Conseil d'école
- Communauté de communes
- Parc des Grands Causses